



| Informations de base | |
|---|--------------------|
| <p>2013/2255(BUD)</p> <p>BUD - Procédure budgétaire</p> <p>Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013</p> <p>Voir aussi 2013/2257(BUD)</p> <p>Subject</p> <p>3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 8.70.60 Budgets annuels antérieurs</p> <p>Zone géographique</p> <p>Allemagne RF Autriche Roumanie Tchéquie</p> | Procédure terminée |

| Acteurs principaux | | | | |
|-------------------------------|------------------------------------|--|--|---------------------------|
| Parlement européen | Commission au fond | | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| | BUDG Budgets | | FERNANDES José Manuel (PPE) | 07/10/2013 |
| | | | Rapporteur(e) fictif/fictive STAVRAKAKIS Georgios (S&D) | |
| | Commission pour avis | | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination |
| | REGI Développement régional | | La commission a décidé de ne pas donner d'avis. | |
| Conseil de l'Union européenne | Formation du Conseil | | Réunions | Date |
| | Affaires générales | | 3274 | 2013-11-19 |
| Commission européenne | DG de la Commission | | Commissaire | |
| | Budget | | LEWANDOWSKI Janusz | |

| Evénements clés | | | |
|-----------------|-----------|-----------|--------|
| Date | Evénement | Référence | Résumé |
| | | | |

| | | | |
|------------|--|---|--------|
| 03/10/2013 | Publication du document de base non-législatif |  COM(2013)0692 | Résumé |
| 10/10/2013 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 05/11/2013 | Vote en commission | | |
| 06/11/2013 | Dépôt du rapport budgétaire | A7-0369/2013 | Résumé |
| 19/11/2013 | Adoption du projet du budget par le Conseil | | |
| 20/11/2013 | Décision du Parlement | T7-0475/2013 | Résumé |
| 20/11/2013 | Résultat du vote au parlement |  | |
| 20/11/2013 | Fin de la procédure au Parlement | | |
| 19/02/2014 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

Informations techniques

| | |
|----------------------------------|---|
| Référence de la procédure | 2013/2255(BUD) |
| Type de procédure | BUD - Procédure budgétaire |
| Sous-type de procédure | Mobilisation des fonds |
| | Voir aussi 2013/2257(BUD) |
| Autre base juridique | Règlement du Parlement EP 165 |
| État de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission | BUDG/7/14221 |

Portail de documentation

Parlement Européen

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|------------|--------------|------------|--------|
| Projet de rapport de la commission | | PE522.802 | 24/10/2013 | |
| Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture | | A7-0369/2013 | 06/11/2013 | Résumé |
| Texte budgétaire adopté du Parlement | | T7-0475/2013 | 20/11/2013 | Résumé |

Commission Européenne

| Type de document | Référence | Date | Résumé |
|---------------------------------|---|------------|--------|
| Document de base non législatif |  COM(2013)0692 | 03/10/2013 | Résumé |

Acte final

Décision 2014/0095
JO L 048 19.02.2014, p. 0009

Résumé

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

2013/2255(BUD) - 03/10/2013 - Document de base non législatif

OBJECTIF : mobiliser le Fonds de solidarité pour aider la Roumanie, l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque touchées par des catastrophes naturelles en 2012 et en 2013.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière permet la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union (FSUE) au moyen d'un mécanisme de flexibilité, à concurrence d'un plafond annuel de 1 milliard EUR au-dessus des rubriques concernées du cadre financier.

Les conditions d'admissibilité à ce Fonds sont exposées en détail dans le [règlement 2012/2002/CE](#) du Conseil.

Sur la base d'une demande d'intervention du Fonds présentée par la Roumanie à la suite de la sécheresse et des feux de forêts de l'été 2012, et des demandes présentées par l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque après des inondations survenues en mai et juin 2013, les montants des aides du Fonds de solidarité, calculés sur la base de l'estimation des montants totaux des dommages causés, sont les suivants:

- Dommages directs **Roumanie (sécheresse)** : 806.724.312 EUR ;
- Dommages directs **Allemagne (inondations)** : 8.153.500.000 EUR ;
- Dommages directs **Autriche (inondations)** : 866.462.000 EUR ;
- Dommages directs **République tchèque (inondations)** : 637.131.000 EUR.
- **Aide proposée** : Roumanie : **2.475.689 EUR** ; Allemagne : **360.453.575 EUR** ; Autriche : **21.661.550 EUR** ; République tchèque : **15.928.275 EUR**.

Total : **400.519.089 EUR**

Après examen des demandes, et compte tenu du montant maximal envisageable pour le soutien du Fonds, ainsi que de la marge existant pour la réaffectation de crédits sous la rubrique nécessitant des dépenses supplémentaires, la Commission propose de mobiliser le Fonds de solidarité de l'Union européenne pour un montant total de **400.519.089 EUR**, à affecter sous la rubrique 3b du cadre financier.

Par la présente proposition de mobilisation du Fonds, la Commission engage la procédure de trilogue sous forme simplifiée, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006, afin d'obtenir l'accord des deux branches de l'autorité budgétaire sur la nécessité du recours au Fonds et sur le montant requis. La Commission invite chaque branche de l'autorité budgétaire à informer l'autre branche, ainsi que la Commission, de ses intentions.

En cas de désaccord de l'une des deux branches de l'autorité budgétaire, un trilogue formel serait organisé.

La Commission présente parallèlement un projet de [budget rectificatif](#) (PBR) afin d'inscrire dans le budget 2013, les crédits d'engagement et de paiement spécifiques, comme le prescrit le point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006.

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

2013/2255(BUD) - 06/11/2013 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté à l'unanimité le rapport de José Manuel FERNANDES (PPE, PT) sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière (sécheresse et feux de forêt en Roumanie et inondations en Allemagne, en Autriche et en République tchèque).

La proposition de décision vise à mobiliser un montant de **400.519.089 EUR** en crédits d'engagement et de paiement en 2013 pour venir en aide à :

- la Roumanie confrontée à des problèmes de sécheresse et à des incendies de forêt ;
- l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque suite à des inondations.

Un budget rectificatif a été adopté parallèlement afin d'inscrire formellement ce montant au budget de l'Union (voir [2013/2257\(BUD\)](#)).

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

2013/2255(BUD) - 20/11/2013 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 667 voix pour, 13 voix contre et 5 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière (sécheresse et feux de forêt en Roumanie et inondations en Allemagne, en Autriche et en République tchèque) .

La proposition de décision vise à mobiliser un montant de **400.519.089 EUR** en crédits d'engagement et de paiement en 2013 pour venir en aide à :

- la Roumanie confrontée à des problèmes de sécheresse et à des incendies de forêt ;
- l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque suite à des inondations.

Un budget rectificatif est adopté parallèlement afin d'inscrire formellement ce montant au budget de l'Union (voir [2013/2257\(BUD\)](#)).

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

2013/2255(BUD) - 20/11/2013 - Acte final

OBJECTIF : mobiliser le Fonds de solidarité pour aider la Roumanie, l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque touchées par des catastrophes naturelles en 2012 et en 2013.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil sur la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne.

CONTENU : l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 permet la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union (FSUE) au moyen d'un mécanisme de flexibilité, à concurrence d'un plafond annuel de 1 milliard EUR au-dessus des rubriques concernées des perspectives financières.

Le [règlement \(CE\) n° 2012/2002](#) contient les dispositions permettant la mobilisation du Fonds.

Sur la base de la demande à bénéficier d'une aide du Fonds introduite par la Roumanie à la suite d'un épisode de sécheresse et d'incendies de forêt et de l'Allemagne, de l'Autriche et de la République tchèque à la suite d'inondations, le Parlement européen et le Conseil ont décidé de mobiliser le FSUE pour un montant total de **400.519.089 EUR** en crédits d'engagement et de paiement au titre de l'exercice 2013.

Un budget rectificatif a été adopté parallèlement afin d'inscrire dans le budget 2013, les crédits d'engagement et de paiement spécifiques comme l'impose le point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 - voir [2013/2257\(BUD\)](#).